

N°12/2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 AVRIL 2024**

OBJET : : Délibération pour l'approbation des comptes administratifs 2023 (eau et assainissement)

Le cinq avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE
Nb de membres en exercice : 16
Secrétaire de séance : Serge BLANC
Convocation en date du : 21 mars 2024

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, M. BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSES : AUBERT Sylvain, BARBAN Daniel (pouvoir donné à Thierry CATELAN), CATELAN Richard, GIRAUD Sylvie

Après la sortie de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Richard MAGNAN, 1^{er} adjoint, délibérant sur le compte administratif – Eau et Assainissement - de la commune d'Aubessagne, dressé par Monsieur ACHIN Richard, maire de la commune, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2023,

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Fonctionnement		Investissement	
Recettes :	150 031,42 €	Recettes :	158 306,11 €
Dépenses :	132 133,43 €	Dépenses :	759 604,14 €
Résultat 2023 :	17 897,99 €	Résultat 2023 :	- 601 298,03 €
Excédent précédent :	212 480,20 €	Excédent précédent :	760 210,05 €
Excédent de clôture :	230 378,19 €	Excédent de clôture :	158 912,02 €

2) Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4) Vote et arrête, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE